Département de l'Essonne
VILLE DE MARCOUSSIS (91460)

N°	2022-079 1/2

Extrait du registre des délibérations
Du Conseil municipal

L'an deux mil vingt deux
Le jeudi 22 septembre à 20h03

Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni le 22/09/2022, sous la présidence de Monsieur Olivier THOMAS, Maire de Marcoussis, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Marcoussis.

Etaient présents :
M. Olivier Thomas, M. Jérôme Cauët, Mme Sonia Roisin, M. Alexandre Bussière, Mme Emmanuelle Grèze, M. Sylvain Legrand, Mme Sandrine Boëte, M. Gilles Guillaume, Mme Catherine Delaitre, M. Frédérick Baby Marinpouy, M. Sebastien Bouet, Mme Arlette Bourdelot, Mme Natacha Devriendt, Mme Laure Gibou, M. Patrick Mouchelin, Mme Emmanuelle Pic, M. Jérôme Plateau, Mme Hébé Pouchou, Mme Cécile Revoyre, Mme Katia Robert-Hautemulle, M. Enzo Sodano, M. Jules Thomas.
Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés :
Mme Laurence Amichaux, Mme Justine Giagnoni, Mme Joane Giraudon, M. Sébastien Le Ferrec, M. Jean-Marc Payen, M.Damien Rousseau, M. Christophe Royer.

Procurations :
Mme Laurence Amichaux à Mme Laure Gibou
Mme Justine Giagnoni à Mme Emmanuelle Grèze
Mme Joane Giraudon à M. Alexandre Bussière
M. Sébastien Le Ferrec à Mme Sandrine Boëte
M. Jean-Marc Payen à Mme Catherine Delaitre
M.Damien Rousseau à M. Jérôme Cauët
M. Christophe Royer à M. Enzo Sodano

Absent :
Aucun

M. Frédérick Baby Marinpouy a été désigné Secrétaire de Séance.

Visa Sous-préfecture
Date de convocation 15/09/2022
Date d'affichage
Nombre de Conseillers
En exercice 29
Présents 22
Votants 29

Accusé de réception en préfecture
091-219103637-20220922-DEL2022-079-DE
Date de télétransmission : 28/09/2022
Date de réception préfecture : 28/09/2022

N° 2022-079

OBJET :TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX - Modification d'un poste d'Infirmier en soins généraux de classe normale à temps non complet pour une ouverture à temps complet

Rapporteur : Monsieur Olivier THOMAS

VU le Code Général de la Fonction Publique ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT qu'il convient d'augmenter le nombre d'heures hebdomadaires d'un poste d'Infirmier en soins généraux de classe normale (créé à 28/35° par délibération du Conseil Municipal du 21 octobre 2021, puis modifié pour son passage à 29.5/35° par délibération du Conseil Municipal du 21 avril 2022) ;

CONSIDERANT que la suppression du poste d'Infirmière en soins généraux de classe normale à temps non complet (29.5/35°) sera proposée lors d'un prochain Conseil Municipal après avis du Comité Technique ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir voté à l'unanimité :

- **DECIDE** de créer à compter du 1er octobre 2022

Un poste d'infirmier en soins généraux de classe normale à temps complet

- **DIT** que la suppression du poste suivant sera proposée lors d'un prochain Conseil Municipal après avis du Comité Technique

Un poste d'infirmière en soins généraux de classe normale à temps non complet à raison de 29.50 heures hebdomadaires.

- **DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondants à cet emploi sont inscrits au chapitre 012 du budget 2022.

- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Olivier THOMAS



Accusé de réception en préfecture
091-219103637-20220922-DEL2022-079-DE
Date de télétransmission : 28/09/2022
Date de réception préfecture : 28/09/2022